



La vie à Cadalen



N° 24 - Janvier 2016 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : cadalen.mairie@orange.fr - web : <http://www.cadalen.fr>

Sommaire

Édito	p.1	Election des conseillers communautaires	p.9	Domaine Article	p.15
Plan Communal de Sauvegarde	p.2	Contrat enfance jeunesse	p.9	L'APEEC	p.16
Conseil Municipal des Jeunes	p.2	ADMR Lasgraiesses-Cadalen 2016	p.10	Atout Piol	p.17
Spectacle école.....	p.3	Téléthon 2015	p.10	Bien-être par la relaxation	p.17
Laïcité.....	p.3	FNACA	p.11	Réveil de Cadalen.....	p.18
La sécurité, c'est l'affaire de tous.....	p.4	Le Calicot.....	p.11	Tennis	p.18
La vie des cimetières.....	p.5	Le Saule Cadalenois.....	p.12	Auto-cross albigeois	p.18
Ad'AP Agenda d'Accessibilité Programmée ..	p.6	Foyer Laïque d'Education Permanente.....	p.12	Entente sportive Montans-Peyroles-Cadalen ..	p.19
Décharge sauvage... Ça suffit.....	p.7	Association Vivre à Cadalen	p.13	US Cadalen Football	p.19
Site Internet	p.7	Association Familles Rurales	p.14		
Tarn&Dadou	p.8-9	AFCC	p.15		

Édito



Janvier, l'heure des bilans, l'heure des projets. Un regard lucide sur l'année passée mais de l'espoir pour celle qui vient. Comment passer sous silence les événements qui ont commencé et conclu cette année si déroutante ? Ces événements qui s'attaquent aux fondements de notre république, la liberté, l'égalité, la fraternité nous laissent dans la douleur et la tristesse. Devant le fanatisme, devant la barbarie, la tentation est forte de faire des amalgames, de céder aux discours simplistes, tant la révolte et l'incompréhension nous assaillent. Nous sommes inondés chaque seconde, d'images qui exacerbent un sentiment d'insécurité qui n'a rien à voir avec la réalité de notre territoire. Oui, nous devons rester vigilants, nous sommes tous concernés par l'actualité, et, je le reconnais, elle est parfois morose. Mais nous devons surtout lutter contre les préjugés et l'ignorance, et nous ouvrir aux autres, être curieux de la diversité et de la richesse de l'humanité.

Cette société, nous y prenons part et chacun, à sa mesure, a une responsabilité dans son évolution. Par les valeurs que nous transmettons à nos enfants, par l'éducation que nous leur donnons, nous façonnons la société de demain. Le bien vivre ensemble demande un effort, du respect, de l'attention envers les autres et est un gage de paix.

Nous devons être inventifs, créatifs pour relever les défis qui nous attendent. Qu'ils soient climatiques, économiques, sociétaux, financiers, ces enjeux nous poussent à trouver de nouvelles façons de raisonner et de fonctionner.

Les collectivités sont impactées de façon directe par ces changements. Depuis 2010, plusieurs lois, la dernière en date étant la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, réforment l'organisation territoriale de notre pays et mettent l'accent sur le renforcement des intercommunalités, la création de métropoles et de communes nouvelles, la mise en place de schémas de mutualisation, le regroupement des régions...

Pour faire face à la baisse des dotations, de plus en plus de communes, petites et moyennes, se regroupent en communes nouvelles, autour d'un projet de territoire, afin de mieux répondre aux besoins des habitants et de leur apporter de meilleurs services. Nous sommes plusieurs élus des communes avoisinantes à vouloir réfléchir à cette hypothèse. Pour que notre territoire rural reste vivant et attractif, il nous semble opportun, voire nécessaire, de mutualiser nos moyens, humains et financiers, et de mettre tous nos atouts en commun. Bien sûr, cela demande travail et réflexion et ne se fera pas du jour au lendemain, mais je crois qu'à l'heure actuelle, on ne peut pas ne pas se poser la question. C'est grâce à vous tous que l'on vit bien à Cadalen.

Comme je l'écrivais précédemment, bien vivre ensemble demande que chacun fasse un effort. Amateurs de rock'n'roll ou d'opéra, propriétaires de chiens, de chats ou de basse-cour, jeunes et vieux, faites preuve de civisme, faites attention aux décibels, ramassez vos papiers ou les déjections de vos chiens. Ces gestes simples sont une preuve de respect et sont à la portée de tous.

Merci enfin à vous, qui, par votre engagement indéfectible dans les diverses associations, et le temps que vous y consacrez, prenez une part active à la convivialité, à la solidarité, et au plaisir de se retrouver grâce aux nombreuses manifestations organisées.

En ce début d'année, je vous propose de regarder autour de vous ce qui va bien, de vous attacher aux choses qui vous donnent satisfaction, de porter un regard positif autour de vous. Coûte que coûte.

« *Soyez le changement que vous voulez dans le monde* » Gandhi.

Je vous souhaite une très bonne année 2016, optimiste et sereine.

Monique CORBIÈRE-FAUVEL,
Maire de Cadalen

**Je vous invite
aux vœux de
la municipalité
le vendredi
22 janvier
à 19h00 à la
salle des fêtes.**

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

Depuis la loi de modernisation de sécurité civile du 13 août 2004, l'Etat oblige les communes à rédiger un document pour faire face à une crise grave telle que inondation, tempête ou fortes chutes de neiges par exemple. Pour ce faire, les communes doivent élaborer un document : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le Plan Communal de Sauvegarde permet à chaque commune d'être organisée pour faire face efficacement à des situations très diverses :

- Catastrophes majeures atteignant la population (maisons détruites, personnes blessées...),
- Perturbations de la vie collective (interruption de l'alimentation en eau ou en énergie, intempérie, canicule, épidémie...),
- Accidents plus courants (circulation, incendie, orage...).

Le PCS est un outil opérationnel et formalisé qui permet à la collectivité de :

- Planifier la sauvegarde de la population à l'échelle communale,
- Connaître les responsabilités du Maire en tant que Directeur des Opérations de Secours (DOS),
- Se former à la gestion de crise.

Objectif : faire face efficacement à un événement MAJEUR

CMJ : Conseil Municipal des Jeunes



Le CMJ a participé avec l'aide des Ado'rables à l'organisation des Jeux Cadalympiques lors de la fête du village. Malgré quelques petites imperfections, ces jeux ont remporté un franc succès puisque plus de 50 enfants y ont pris part. Cette action du CMJ sera reconduite en septembre prochain.

Le 21 décembre, le CMJ s'est rendu à la maison de retraite Saint-François pour une après-midi conviviale intergénérationnelle. A cette occasion, les jeunes conseillers ont réalisé un abécédaire sur le thème de Noël et ont lu des



Qui fait quoi lors d'un accident ? Qui mobiliser ? Où trouver des moyens matériels, humains ? Comment alerter la population ? Comment accueillir la population évacuée ?...

La commune a été découpée en secteurs géographiques. Sur chacun, des élus référents et des habitants volontaires seront des relais en cas de nécessité.

Toute personne qui souhaite apporter son aide à ce dispositif est invitée à se faire connaître en mairie. Une réunion d'information sera organisée avec les élus et les citoyens volontaires dans le courant du mois de février.



poèmes à l'attention des résidents. La réflexion sur les projets continue et notamment sur la possibilité de créer un skate-park. La commission en charge de ce dossier a demandé des devis et s'est déplacée à Marssac/Tarn pour évaluer l'emprise au sol nécessaire à l'implantation d'un tel équipement. Impliqué dans la vie citoyenne du village, le CMJ était bien sûr présent lors de la commémoration du 11 Novembre et a pris part au rassemblement à la mémoire des victimes des attentats du 13 novembre en lisant le poème de Paul Eluard, Liberté.

Spectacle école



Vendredi 18 décembre, 10h, dans le village, s'étirent depuis l'école jusqu'à la salle des fêtes, sagement rangés par deux, les petits élèves cadalénois. C'est jour de spectacle et ils ont cette année rendez-vous avec l'association Médiante pour un spectacle inspiré des légendes russes, intitulé «Les trois cheveux de Baba Yaga». Tout y est pour subjuguier petits et grands, Vassilissa la Belle, son promis, une fée, la cruelle Baba Yaga et bien sûr un heureux dénouement.

Un beau spectacle porté par des comédiens enthousiastes qui ont su captiver les enfants et les inciter à participer. Merci encore à la troupe de l'association Médiante.



Laïcité



C'est ainsi que Mme le Maire a interpellé les écoliers attentifs, avant de planter l'arbre de la Laïcité, aidée par Sarah et Mathilde, toutes deux élues au Conseil Municipal Jeune.

Après avoir écouté des élèves de CM2 lire un poème sur la liberté, et pour conclure ce moment symbolique, tous les enfants et les adultes présents ont chanté la Marseillaise.

Bravo aux enfants pour leur participation et leurs belles réalisations. Merci à tous les adultes de l'école de les accompagner dans l'apprentissage du bien vivre ensemble.

Le mercredi 9 décembre, nous avons commémoré le 110^{ème} anniversaire de la Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, adoptée en 1905. Cette loi a institué le principe de laïcité en France. C'est autour de cette notion que les enfants de l'école ont travaillé avec les enseignants, les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et les animateurs du ALAÉ (Accueil de Loisirs Associé à l'École). Ils ont réalisé un arbre couvert de feuilles messages.

« Liberté », « respect », « vivre en paix », « fraternel », « ensemble », c'est ainsi qu'ils ont défini ce que veut dire le mot « laïcité » pour eux. « Est-on si différent, que l'on soit catholique ou protestant, juif ou musulman ou bien que l'on ne croit en aucun Dieu ? Regardez-vous, vous avez chacun une tête bien posée sur les épaules, deux bras, deux jambes, et un cœur qui bat fort pour les gens que vous aimez. Comme tous les enfants du monde ».



La sécurité, c'est l'affaire de tous

Une réflexion a été menée avec les riverains pour sécuriser au maximum la traversée de la Grand'Rue et l'entrée de la commune route de Brens.

Après deux passages piétons, la Grand'Rue bénéficie depuis la fin du mois de décembre d'un radar pédagogique. Nous avons obtenu une subvention du Conseil Départemental au titre des amendes de Police.

Pour la route de Brens, le panneau de l'entrée du village a été reculé. Au début de l'année 2016, un panneau «50km/h Rappel» sera mis en place en attendant l'installation d'un deuxième radar pédagogique.

L'accès à l'autoroute a aussi été repensé. Chacun a pu voir le nouveau sens interdit route de l'Auriole. Il permet ainsi d'éviter que des voitures débouchent sur la départementale au niveau de Malpel, là où la visibilité laisse à désirer. De plus, cette route n'est pas calibrée pour permettre le croisement régulier de voitures voire de camions.

Le virage en limite de Brens est maintenant signalé par un panneau à chevron, qui sera renforcé en amont par un panneau «Virage dangereux» et un marquage au sol délimitant l'axe de la chaussée.

Trois priorités sont également modifiées : la route de l'Auriole débouchant en bas de Lacapelle, la route venant de Janas vers



l'accès autoroutier et la route descendant de La Crouzille ne sont plus prioritaires, ceci dans un souci de clarification. Bien entendu, sur les routes gagnant la priorité, les conducteurs responsables ne se transformeront pas en pilotes de course.

Les abords de l'école vont être réorganisés : implantation d'une zone 30 km/h, mise en place d'un cédez-le-passage sur la départementale venant de Técou, création d'un dépose-minute sur le parking pour simplifier l'arrivée des enfants. Ces dispositions ont été réfléchies avec les représentants des parents d'élèves.

Nous œuvrons en collaboration avec les usagers pour améliorer la sécurité, maintenant à chacun de respecter le code de la route pour ne pas risquer des vies et des contraventions...



La vie des cimetières

Notre commune compte 4 cimetières, situés au village, à Gabriac, Saint-Jean et Saint-Pierre. Les places disponibles pour accueillir de nouvelles concessions se réduisent. Devant ce constat, la municipalité a fait appel à «AD Funéraire», une entreprise spécialisée dans la gestion et l'organisation des cimetières.

La prestation proposée a permis de faire un diagnostic de l'état des concessions des différents sites. Les plans réalisés et les zones d'inhumation bien identifiées ont fait ressortir des propositions de réaménagement des lieux cinéraires. Ce travail a mis en évidence les possibilités de reprises des terrains communs ainsi que les concessions à l'état d'abandon. Une réglementation stricte et particulière selon le type de reprise doit être mise en œuvre. «AD Funéraire» va accompagner la commune de Cadalen pour engager les procédures adaptées. Bien évidemment, informations et publicités seront réalisées et les familles concernées seront contactées.

Parallèlement à cette réorganisation des cimetières et aux emplacements qui seront récupérés, des travaux vont être engagés pour procéder à l'extension du cimetière du bourg. Pour rappel, un terrain contigu de 3 555 m² a été acquis par la commune à cet effet.

Pour faciliter le suivi au quotidien, la gestion des emplacements en terre ou en columbarium, la commune s'est équipée d'un nouveau logiciel «Colorga». Le conseil municipal a également élaboré un nouveau règlement des cimetières en vigueur depuis le mois d'août 2015.



Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)

Les établissements recevant du public (ERP) doivent être rendus accessibles aux personnes handicapées. A cet effet, les communes propriétaires de bâtiments ne répondant pas aux normes d'accessibilité sont tenues de déposer en Préfecture un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

L'Agenda d'accessibilité programmée de la commune de Cadalen a été approuvé en conseil municipal le 14 octobre 2015 à l'unanimité.

Un groupe d'élus s'est impliqué dans l'élaboration de l'Ad'AP et a voulu mener une réflexion globale sur la circulation des personnes dans le village, en terme d'accessibilité et de sécurité.

Le projet structurant en est la réfection de la partie de la Grand-rue qui va de la place Pierre Barthe au carrefour de l'Oulmet. Celle-ci comprend notamment la réalisation de trottoirs adaptés à la circulation de toutes les personnes et à tout type de handicap, (personnes âgées ou à mobilité réduite, déficience auditive, visuelle...). Ce projet doit être mis en œuvre à compter de 2017 et constitue un investissement financier conséquent pour notre commune.

Deux cheminements piétonniers sont également à l'étude, un pour aller de la place Pierre Barthe au stade, l'autre pour relier le lotissement des Vignes à la place Pierre Barthe; ils intégreront les normes d'accessibilité.

L'Ad'AP de la commune de Cadalen concerne 10 bâtiments et les travaux ont été phasés comme suit :

2016	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place de la signalétique sur l'ensemble des bâtiments- Mise aux normes des sanitaires dans la partie ancienne de l'école- Pose d'équipements spécifiques au bureau de poste et à la salle des associations
2017	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation à la salle des fêtes des accès sur et sous la scène
2018	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation des cheminements d'accès aux ERP du centre bourg- Mise aux normes des portes intérieures des bâtiments
2019	<ul style="list-style-type: none">- Réfection de la rampe d'accès à la salle de réunion- Changement des portes extérieures de tout le « bâtiment salle des fêtes »
2020/2021	<ul style="list-style-type: none">- Mise en accessibilité des bâtiments du stade

Enfin des dérogations ont été demandées pour les 3 chapelles St-Pierre de Bézeille, St-Jean du Vigan et Gabriac et les cimetières attenants en raison de la disproportion entre l'impact économique de la mise en accessibilité et l'utilisation de ces bâtiments.

Quant à l'ancienne école utilisée par les aînés ruraux, elle va faire l'objet d'une fermeture administrative en raison de sa vétusté.

La mise en conformité des bâtiments s'échelonnera sur 6 ans et la commune y consacra en moyenne 10 000€ par année.

Décharge sauvage...Ça suffit !

Des gestes d'incivilités sont de plus en plus courants aux abords des points de collecte du verre de la commune.

Ces actes obligent les agents techniques à passer beaucoup de temps pour récupérer les débris et les amener à la décharge de Gaillac.

Depuis le début de l'été, deux contrevenants ont été entendus par la gendarmerie de Gaillac et devront répondre de leurs actes.

Pour rappel, l'abandon sauvage de déchets est puni par les contraventions suivantes :

- Article R.632-1 du code pénal : dépôt, abandon ou jet en un lieu public ou privé, d'ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit : amende de 150€ au plus (2^{ème} classe) ;
- Article R.635-8 du code pénal : abandon, dépôt ou jet d'ordures, déchets, épaves de véhicules, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit lorsque ceux-ci ont été transportés à l'aide d'un véhicule : amende de 1 500€ au plus, doublée en cas de récidive et assortie de peines restrictives de droits (5^{ème} classe).

La municipalité portera plainte à chaque fois que cela sera nécessaire. Notre commune est attractive pour sa qualité de vie et ce genre de comportement lui nuit gravement.



Site Internet



Depuis quelques mois, le site internet de la commune ne fonctionne plus. Le prestataire qui gérait l'hébergement du site a été contraint de déposer le bilan. En liquidation judiciaire depuis le mois de juillet, il nous a remis les codes d'accès au nom de domaine début décembre.

Nous n'avons pas attendu pour choisir un nouveau prestataire. Dès le mois d'août, nous avons lancé une consultation pour trouver un nouveau fournisseur. Fin septembre, notre choix était fait. C'est la société

Pierre Farenc Web Designer qui a été choisie. Mi décembre, l'infographiste nous a présenté la charte graphique du site et a poursuivi par l'intégration du contenu.

Dans les prochains jours, le site devrait être opérationnel. Il vous permettra de retrouver les informations de la commune.

N'hésitez pas à venir découvrir notre nouveau site «www.cadalen.fr».

Modification du périmètre de Tarn & Dadou

L'article 33 de la loi «NOTRe» (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) relève le seuil minimal de constitution d'un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre. Cette loi stipule qu'une communauté de commune doit avoir au moins 15 000 habitants, ce seuil pouvant être adapté sans qu'il ne puisse être inférieur à 5 000 hab. Cette nouvelle organisation doit prendre effet le 1^{er} janvier 2017.

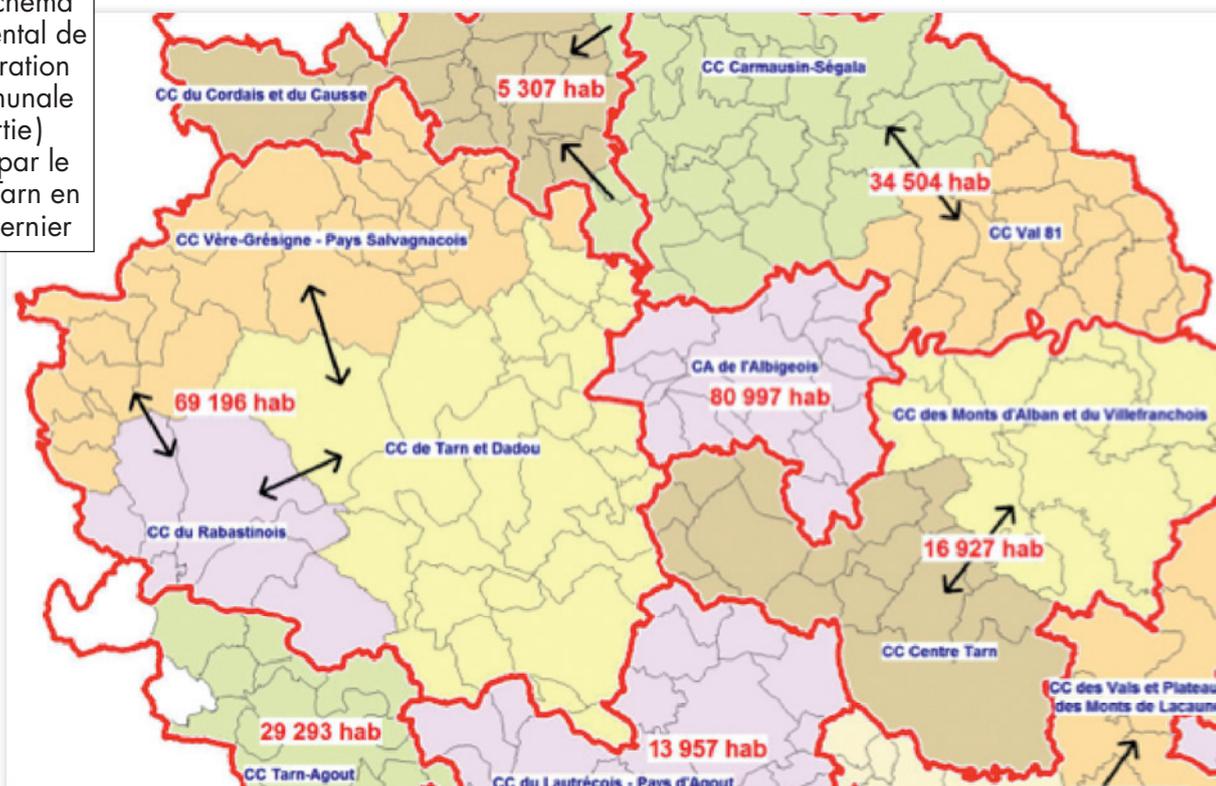
Tarn & Dadou est impactée par cette loi même si nous possédons un nombre d'habitants très supérieur au niveau requis. En effet, la communauté de commune voisine CORA (Communauté de Communes du Rabastinois) avec ses 10 000 hab n'arrive pas au seuil minimum et doit donc fusionner avec un territoire voisin. Par délibération, elle a émis le souhait de fusionner avec Tarn & Dadou.

En octobre dernier, dans cette démarche de nouvelle réorganisation territoriale, Monsieur le Préfet du Tarn, Thierry Gentilhomme, a présenté le SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale), avec pour objectifs de :

- Atteindre le seuil des 15 000 habitants,
- Fusionner « bloc » à « bloc » sur la base des périmètres issus du précédent schéma,
- Tenir compte des périmètres des SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural),
- Renforcer la solidarité financière,
- Rationaliser les structures intercommunales.

En ce qui nous concerne, sa proposition est de réunir les communautés de communes «Vère-Grésigne Pays Salvagnacois», «Rabastinois» et «Tarn & Dadou». Nous avons déjà l'habitude de travailler ensemble dans le cadre du Pays «Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou».

SDCI : Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale (en partie) présenté par le Prefet du Tarn en octobre dernier



Le calendrier d'adoption de ce schéma

- Le 12/10/2015 : présentation du projet de SDCI à la CDCI.
- Le 20/10/2015 : transmission du projet de SDCI aux conseils municipaux, organes délibérants des EPCI et des syndicats concernés par une modification de périmètre qui ont 2 mois pour délibérer
- Le 20/12/2015 : transmission des délibérations à la CDCI qui a 3 mois pour intégrer des modifications à la majorité des 2/3 de ses membres et donner un avis simple sur l'ensemble du projet de schéma
- Le 31/03/2016 : au plus tard le SDCI doit être arrêté par le préfet

Le préfet arrêtera le nouveau périmètre par décision motivée avant le 31/12/2016 avec effet au 1 janvier 2017.

Le conseil municipal de Cadalen a délibéré à l'unanimité pour cette proposition.

Election des Conseillers communautaires

Avant les dernières élections municipales et communautaires, un accord local concernant le nombre de conseillers communautaires par commune avait été pris. Cet accord a ensuite été invalidé par le conseil constitutionnel. Du fait de l'élection municipale anticipée de Sénouillac, après démission d'une partie de son conseil municipal, rend caduc cet accord local. Par conséquent, notre commune dispose dorénavant d'un seul conseiller communautaire titulaire et d'un suppléant à la place de 2 conseillers communautaires (Monique CORBIERE-FAUVEL et Gilles JAUROU) et d'une remplaçante (Martine GRANET).

Le vote en conseil municipal a désigné le conseiller communautaire siégeant à la communauté de communes de Tarn et Dadou et son suppléant.

- Conseiller communautaire titulaire : **JAUROU Gilles**, avec 14 voix sur 15 votants
- Suppléant : **CORBIERE-FAUVEL Monique** avec 14 voix sur 15 votants.

Contrat enfance jeunesse



Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la CAF, la MSA et une collectivité afin de développer et d'améliorer l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans. Tarn et Dadou a signé son premier CEJ en 2006 et le renouvelle depuis. Le CEJ concerne actuellement plus

de 11 000 enfants et jeunes de notre territoire. Cadalen fait partie des 25 communes qui ont signé le 9 décembre dernier, le nouveau CEJ au titre de l'accueil de loisirs «La Farandole», géré par l'association Familles Rurales.

Quelques chiffres clé sur l'activité accueil de loisirs dans l'intercommunalité (données T&D) :

- **8 370 enfants** de 3-17 ans au total sur le territoire (données Caf 2014)
- **22 structures périscolaires**, 12 garderies et 15 structures extra-scolaires sur le territoire,
- **1 819 places** : capacité d'accueil totale de l'ensemble des structures soit 33 % de cette tranche d'âge,
- **114 emplois** en équivalent temps plein générés par les activités péri et extra-scolaires sur l'ensemble du territoire (communes + associations).

Cette politique Enfance-Jeunesse de Tarn&Dadou est un bel exemple de mutualisation de moyens au service de tous les habitants du territoire.

ADMR Lasgraïsses-Cadalen 2016



2016 sera l'année des soixante ans de notre association. Soixante années d'expérience et pas une seule ride. Soixante années au cours desquelles nous n'avons pas cessé de nous remettre en question afin de suivre les évolutions de notre société, à faire en sorte de proposer de nouveaux services pour apporter notre aide à un public plus large.

A ce propos nous avons retenu la date du **samedi 28 mai 2016**. Nous espérons que vous serez nombreux à venir fêter avec nous cet anniversaire.

Les séances de cinéma assorties de crêpes et boissons gratuites se tiendront, pour 2016, le samedi, à 16h30 pour laisser aux enfants le temps de faire leur sieste. Les dates prévues sont :

Samedi 16 janvier - Samedi 14 mai - Samedi 11 juin

Merci de l'accueil que vous réservez à nos calendriers ; c'est l'occasion pour nous de vous rencontrer et d'être à votre écoute.

Mais voici que 2016 approche à grands pas, aussi toute l'équipe de bénévoles : Nelly Moreau, Cathy Sergent, Charlette Parayre, Isabelle Delpech, Ginette Massol, Brigitte Cartiaux, Micheline Galinier, Charles Moreau et d'aides à domicile : Magali Carrié, Marie-Élisabeth Labro, Marie-Christine Milhaud, Anne-Marie Oustry, Nadine Prades, Chantal Suter vous souhaitent :

DE JOYEUSES FÊTES ET UNE BONNE ANNEE 2016

Téléthon 2015

Malgré l'énergie déployée par l'équipe de Cadalen pour l'Espoir, les chiffres annoncés lors du vin d'honneur offert par la mairie, enregistrent une baisse. Le vendredi soir, le concours de belote a connu du succès, 34 équipes se sont affrontées. Dès le samedi matin, nos amis les cyclistes ont bravé le brouillard et se sont élancés pour le tour du canton. L'après-midi, dès 14 heures, 85 marcheurs ont participé à la randonnée de l'amitié dans une ambiance festive. En avant première des dates nationales du téléthon, une randonnée nocturne au profit de l'AFM, avait été organisée par l'équipe de Cadalen pour l'espoir et avait rassemblé 115 marcheurs. Grâce à votre générosité, l'association remettra la coquette somme de 4739 € à l'AFM.



Un grand merci aux municipalités de Cadalen, Aussac, Fenols, Florentin, Labessière Candeil, Lasgraïsses et Técou sans oublier le club de foot de Cadalen et tous les petits footballeurs, les commerçants qui ont offert un lot pour la tombola, la cave de Labastide de Lévis et bien sûr tous les membres de l'équipe de Cadalen pour l'Espoir.



L'année 2015 a été pour nous mouvementée.

On commence par la commémoration du 19 mars cette année à Florentin suivie en juin par l'inauguration de la stèle commémorative des guerres 39-45, Indochine, Maroc, Tunisie et Algérie.

Merci à Florentin et à la parfaite organisation. On notait la présence des élus et des instances départementales.

Nous avons participé, avec nos drapeaux, à plusieurs inaugurations de stèles, de plaques et de Rues du 19 mars.

2016 va commencer par notre assemblée générale le mercredi 27 janvier à Labessière-Candeil, qui est cette année, organisatrice de la commémoration du 19 mars.

Elle aura lieu le 20 mars à 11 h00 au monument aux morts de Labessière suivie de l'inauguration d'une plaque.

2015 a été pour nous une année noire avec la perte de quatre de nos camarades : Massoutier à Téco, Bourgeois à Florentin, Barthélémy à Aussac et Pénard à Cadalen

Nos meilleurs vœux de Bonheur et Santé pour le nouvel an.

Le comité FNACA de Cadalen

Le Calicot - le club de patchwork de Cadalen



Les Dames du Calicot, toujours les mêmes, et la même passion, tissus, couleurs, travail à la main ou à la machine : le plaisir de passer du temps sur leurs patchs. Des patchs modernes ou classiques et souvent au résultat, des ouvrages très créatifs, hors des sentiers battus mais toujours des ouvrages de patcheuses passionnées.

Le Calicot, c'est aussi et principalement des rencontres, le patch est un prétexte à se retrouver entre dames, sensiblement du même âge, ayant sensiblement les mêmes bonheurs... et les mêmes tracasseries... les enfants ! les petits enfants ! les compagnons à 4 pattes !! et heureuses de partager des expériences similaires.

Notre philosophie est simple : lorsqu'une d'entre nous a passé 6 à 8 mois sur un ouvrage, moins ou plus, avec beaucoup de plaisir, lorsqu'elle l'apporte et qu'elle est heureuse de nous le montrer : l'objectif est atteint et peu importe les défauts.

Quelques événements 2015, la réunion France Patchwork Tarn, plus de 70 passionnées de notre Département à Cadalen et comme l'an passé, nous avons participé au Téléthon du village.

La réunion hebdomadaire, inchangée ! les lundis après-midi, dans cette belle salle des fêtes de Cadalen. Bientôt 2016, année d'expo ! donc année productive ! Nous essaierons, une fois de plus d'étonner nos visiteurs ! Ils nous diront comme d'habitude : « quelle patience » et nous répondrons « quelle passion » !



Le Saule cadalenois

Toujours impliqué dans la vie de CADALEN, le Saule cadalenois suit sa ligne de conduite en participant aux activités de la commune. Au sein de l'association, il organise aussi divers loisirs afin de satisfaire au mieux l'ensemble de ses adhérents tout en gardant l'ambiance conviviale chère à tous.

Pour 2016 :

- Les voyages et sorties avec participation financière du club.
- 2 sorties d'un jour
- 1 voyage du 17 au 24 septembre (découverte de la côte varoise)
- Voyage de l'amitié, 4 jours en octobre

Activités gratuites pour tous les adhérents :

- Lundi après-midi et mardi matin : marche
- Mardi après-midi : atelier créatif.
- Jeudi après-midi : jeux variés et bibliothèque
- Vendredi après-midi : atelier informatique.

Sans oublier les après-midi d'animations et de rencontres, goûter, repas, lotos et thés dansants.

Toutes les personnes désireuses de se joindre à nous, en retraite ou en activité peuvent contacter :

Présidente :

Maguy SOULIE au 05 63 33 00 88

Vice-président :

Michel LECLERE au 05 63 56 97 54

Secrétaire :

Bernard MANENS au 05 63 42 62 96



Foyer Laïque d'Éducation Permanente

Le F.L.E.P. est composé de six sections. Une d'entre-elles, voire plusieurs sont susceptibles de vous intéresser. Venez nous rejoindre !!!

- **Randonnée pédestre** – responsable : Roger BATUT (06 19 26 07 65)
- **Gymnastique** – responsable : Christine DOS SANTOS (05 63 81 54 93)
- **Tennis enfants et adultes (initiation)** – responsable : Bernard PUECH (07 81 35 04 05)
- **Cyclo sport** – responsable : Jacques PASTRE (05 63 58 33 19)
- **Chorale** – responsable : Bruno BALAZARD (05 63 81 56 44)
- **Théâtre impro** – responsable : Sophie THIERY (06 95 21 71 82)

Prendre contact avec les responsables, merci.

Membres du Bureau 2014-2016 :

Alain VIGUIÉ, Président – Michel GUILLERMIER, Vice-Président – Marie-José BORIES, Trésorière – Christine DOS SANTOS, Trésorière-adjointe – Thierry PASTRE, Secrétaire – Roger BATUT, Secrétaire-Adjoint.



Le F.L.E.P. est ouvert à toutes propositions nouvelles. Aussi n'hésitez pas à nous contacter.

Adresse mail : flepcadalen@gmail.com

Association « Vivre à Cadalen »

«Vivre à Cadalen» est tout d'abord un groupe humain soudé, désireux de faire partager ses passions. Il essaie de faire découvrir nos richesses culturelles en s'ouvrant sur le monde extérieur et en partageant les connaissances approfondies d'orateurs émérites.

Son rôle s'est affirmé en 2015 en ouvrant un chantier de conférences sur le thème de notre patrimoine bâti à Cadalen. Le 5 Juin M. Patrick Gironnet nous a régala d'une conférence sur le thème « Les cinq églises de Cadalen ». Le 11 Septembre M. Didier Benoist a complété ce travail par une étude brillante sur « Les cadrans solaires dans nos territoires Tarnais ».

Trois sorties ont été organisées à savoir le 1^{er} Février à la cathédrale sainte Cécile, le 15 Mars à Cordes sur Ciel, Castelnau de Montmirail et Puycelsi, le 29 Novembre au cimetière de l'hôpital d'Albi et la vieille ville.

2016 s'annonce prometteuse en événements avec 4 conférences prévues et deux sorties. Le 11 Mars, une conférence nous fera découvrir les souterrains du Tarn, le 8 Avril les pigeonniers et leurs caractéristiques, le 20 Mai le pastel et le safran, le 16 Septembre une conférence en lien avec les journées du patrimoine.

Deux sorties nous permettront de comprendre les richesses architecturales de Conques et du château du Bosc ainsi que la vieille ville de Gaillac.

La volonté de l'association «Vivre à Cadalen» et les encouragements reçus ont permis de passer de 3 manifestations en 2014 à 5 manifestations en 2015 et nous espérons à 6 manifestations en 2016.

Ce succès est le vôtre et nous vous attendons pour nous rejoindre afin de partager des moments de convivialité et de culture.



Le Président :

Pascal SANLEFRANQUE - La Viguerie Route de Tecou - 81600 CADALEN : 06 89 66 23 51

Le Vice-Président :

Bernard MANENS - 3, lotissement les Vignes - 81600 CADALEN : 06 83 31 64 46

La Trésorière :

Marie José BORIES - Rue du moulin à vent - 81600 CADALEN : 06 72 47 28 17

Le secrétaire :

Michel LECLERE - 6, lotissement les Vignes - 81600 CADALEN : 06 19 14 68 64

L'équipe des animateurs et des bénévoles de l'Association Familles Rurales de Cadalen vous souhaite une très bonne année 2016 !

Vous connaissez plus particulièrement l'Association pour son action de gestionnaire du Centre de Loisirs de Cadalen « La Farandole ».

Néanmoins, au fil du temps, nous avons étendu notre champ d'actions, en proposant :

- Les Bourses aux Vêtements Enfants / Articles de Puériculture deux fois par an (le 22/05/16 et le 09/10/16),
- Les Bourses aux Jouets & Livres une fois par an (prochaine bourse le 13/11/16),
- Tendance Fitness : un cours de fitness, qui a lieu tous les mardis soirs, de 20h30 à 21h30, à la salle des fêtes de Cadalen. Éliminez les excès des fêtes dans une ambiance conviviale et inscrivez-vous pour la rentrée de janvier 2016 (informations au 07.83.14.42.08).
- Halloween : comme en 2015, une journée-thème aura lieu au centre de loisirs. Elle sera célébrée le 31 octobre 2016,
- Les soirées parentalité : un temps de partage animé par une psychologue sur des thèmes qui nous touchent tous,
- Le groupe ados : il se décline en deux temps, car nos ados grandissent ! Plus besoin de présenter nos « Ado'rables » (14-16ans). À compter de janvier 2016, les Ado'minos (12-14 ans) font leur rentrée. Les deux groupes ont le même mojo : auto-financer un loisir par le biais de chantiers loisirs. Les groupes sont encadrés par deux animatrices qualifiées : Angélique Vidal (« Ado'rables ») et Mélynda Montet (« Ado'minos »), sous la responsabilité de la Directrice du Centre de Loisirs, Cindy Cluzel. Le travail assidu de nos jeunes cadalénois est récompensé par le versement des subventions de la Mairie, la CAF et la MSA. Nous n'oublions pas non plus les dons d'associations et de commerçants locaux.

Comme chaque année, nous serons présents au vide-grenier, au marché des producteurs, à la fête des associations et au marché de Noël.

Notre équipe se tient à votre disposition pour de plus amples informations sur nos différents services.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles et faire partie de cette grande aventure !

Infos complémentaires sur notre site <http://famillesruralesdecadalen.asso-web.com> <https://www.facebook.com/groups/259536357495179>

Vos contacts : Valérie PRICE-JAMAIN, Présidente et Cindy CLUZEL, Directrice
Tél. : 05.63.40.99.79 / mail : famillesruralescadalen@orange.fr



les Amis de la Fête et de la Culture de Cadalen

Si, depuis 7 ans maintenant, nous vous proposons des soirées, des repas, des fêtes, des concerts, c'est parce que vous répondez présents à chacune de nos invitations. Et nous vous en remercions ici sincèrement.

Mais c'est aussi parce que des bénévoles œuvrent pour que chaque évènement soit le plus réussi possible : chacun fait de son mieux, tous le font avec entrain et plaisir, certains vont jusqu'à pratiquer d'obscures incantations afin d'assurer la présence du soleil... Mais nous ne sommes pas des professionnels et il y a parfois quelques ratés : soyez indulgents !



Aussi cette année, nous remettons le couvert et rajouterons même une pièce montée aux festivités habituelles : la Catinou sera parmi nous l'après-midi du dimanche 17 janvier pour inaugurer notre première séance de théâtre.

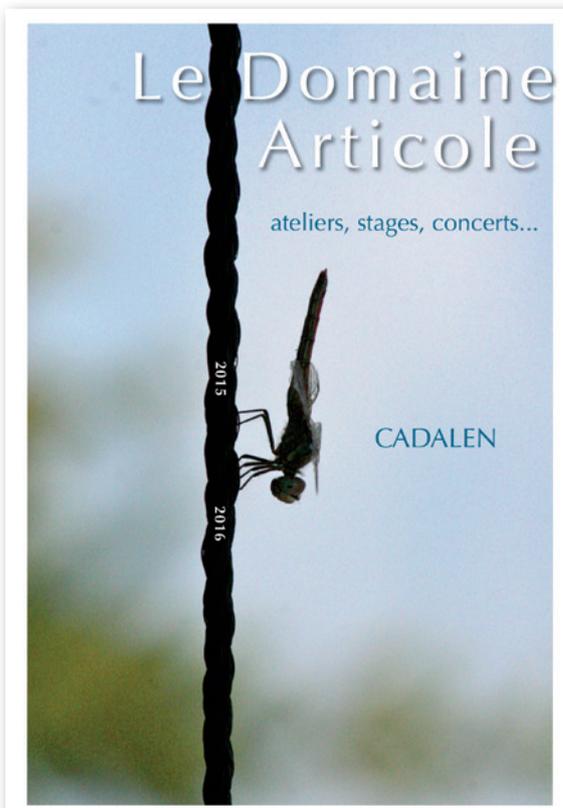


Notez aussi sur vos agendas que cette année, la fête de la bière aura lieu le 19 mars et celle de la Saint-Jean le 25 juin.

Le comité des fêtes rassemble des personnes venant de tous horizons et de tous âges mais qui ont tous le même état d'esprit convivial, la même âme volontaire et la même envie de partager et de faire partager.

Alors, si vous êtes motivés, si vous voulez proposer votre aide et amener vos idées et vos talents, rejoignez-nous et venez à l'assemblée générale, qui aura lieu le 23 janvier à 20h00.

Le Domaine Article



Le Domaine Article abrite tout au long de l'année des ateliers et stages de pratique artistique pour enfants, adolescents et adultes : danse, musique, comédie musicale...

Des restitutions des ateliers de l'année sont programmées :

Comédie Musicale - les samedis 30 avril et 7 mai avec 4 représentations de « Une Girafe au Champ de Mars » de Frédéric Blanchard.

Danse et Musique - le week-end des 18 et 19 juin.

Nous sommes également partenaires de l'opération « Chantons sous les toits ! », accueillant régulièrement des chanteurs auteurs-compositeurs *sous notre toit* : le 24 janvier ce sera **Nicolas ROGER**, le 7 février **Galim**, le 4 mars **Dani BOUILLARD**, du 3 au 5 juin la 5^{ème} édition du festival « **La Chanson à cueillir** », le 27 août **Dimitri NIRMAN**.

Venez découvrir des artistes authentiques et partager la convivialité d'après concerts. Nous vous souhaitons une bonne année 2016 !

www.loiseulyrecompagnie.wix.com/chantonssouslestoits
ledomainearticle@gmail.com - Tél. : 05 63 81 78 33

L'APEEC vous souhaite ses Meilleurs Vœux pour l'année 2016 !

Pour la 45^{ème} année consécutive, l'association Amis et Parents des Elèves de l'Ecole de Cadalen (APEEC), organise diverses manifestations et ventes qui permettent de financer du matériel et des sorties scolaires pour l'Ecole de Cadalen.

L'année 2015 a apporté comme les années précédentes son lot de nouveautés : vente de biscuits, une sortie de fin d'année récréative à « Animapark » où les petits comme les grands ont passé une superbe journée, vente de clémentines, d'oranges et de fleurs lors du Marché de Noël... mais aussi l'APEEC a dit « Au Revoir » à son président Fabrice Mortelette qui a passé le relais à Stéphanie André. Merci à Fabrice pour ses 8 années de présidence et bienvenue à la nouvelle équipe !

De nombreux membres nous ont quittés cette année accompagnant leurs enfants au collège. Plus que jamais l'APEEC a besoin de vous, parents, pour continuer à œuvrer pour nos enfants... Alors n'hésitez pas à venir nous apporter votre bonne humeur et à nous contacter par téléphone au 06.52.96.35.23, par mail à l'adresse suivante apeec@asso-web.com ou directement auprès d'un des membres. Vous pouvez aussi faire une visite sur notre site internet : www.apeec.cadalen.fr.

A vos agendas pour nos prochains RDV :

- 6 Février 2016 : Loto de l'Ecole
- 9 Avril 2016 : Chasse au trésor déguisée suivi d'un apéro concert
- 26 juin 2016 : Sortie de fin d'année récréative
- 1^{er} septembre 2016 : Petit Déjeuner Rentrée des Classes
- 11 Décembre 2016 : Marché de Noël

Un **GRAND MERCI** à tous nos membres sans qui l'APEEC ne serait pas l'APEEC, aux parents, à tous les artisans, commerçants, les employés communaux, les élus et Mme Le Maire qui nous aident à chaque manifestation.

BONNE ANNEE A TOUS.





<http://www.atoutpiol.fr>, atout.piol@orange.fr, tél. : 05 63 33 03 98

Des cours hebdomadaires

DANSE AFRICAINE pour tous avec Chantal Tichané « Simplement danse »

DANSE AFRO CONTEMPORAIN avec Ise Verstegen

RYTHMES et PERCUSSIONS avec Laye Gainde –

ATELIERS PETITE ENFANCE avec Chantal Tichané

Expression dansée (4 – 8 ans) Un mercredi par mois

Danse enfants parents (18 mois – 3 ans) Un dimanche par mois

Des prestations extérieures et des séjours résidentiels dans notre structure

Ecoles, crèches, relais assistantes maternelles, médiathèques, centres de loisirs, institutions spécialisées, publics à particularités....

Atout Piol propose des activités auprès de groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes.

Parce que chaque association, chaque établissement, chaque structure sociale est particulière, nous proposons des projets singuliers : ateliers d'expression, collaboration à l'organisation d'événements ou venue régulière sur la programmation de l'année, les possibilités sont nombreuses. ...

FORMATION

Transfert de savoir-faire auprès des professionnels de la petite enfance et de l'éducation spécialisée.
« Expression du corps dans le développement de la personne »

L'équipe d'Atout Piol vous souhaite une paisible année 2016 et vous invite à la danse !

Le bien-être par la relaxation et la gymnastique douce

Maryse Delrieu anime depuis 1996 à Cadalen, des séances de gymnastique douce et de relaxation.

Les exercices proposés sont accessibles à toutes et à tous, sans souci de performance.

Les séances comportent toujours des exercices d'assouplissement, de respiration approfondie, de renforcement musculaire et se terminent par 15 minutes de relaxation au sol.

Nous sortons toutes et tous, bien détendus.

Venez nous rejoindre le jeudi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Cadalen.

(1^{ère} séance offerte)



CONTACTS : Annick RODIER-VACHIERY : 05.63.33.03.16, Maryse DELRIEU : 05.63.55.55.49
mail : relaxationcadalen@gmail.com

Réveil de Cadalen



Les effectifs restent stables pour la saison cynégétique 2015/2016.

Nous constatons depuis plusieurs années une recrudescence de la population des nuisibles, et ce malgré le travail des piégeurs pour les réguler.

La souche de nos gibiers sédentaires sauvages est de ce fait très fragilisée.

Nous espérons débiter les travaux du pavillon de la Nature début 2016.

Le «laisser-courre» sur lièvres avec messe St-Hubert, toujours suivi par de nombreux passionnés, aura lieu le dimanche 7 février 2016.

Nous organisons le repas annuel de notre association à la salle communale le samedi 5 mars 2016.

Réservations chez le président Tél. : 05.63.41.74.39

Le ball-trap se déroulera en août 2016.

La société de chasse de Cadalen remercie tous les propriétaires fonciers qui nous permettent de pratiquer notre loisir favori.

Nous souhaitons une bonne année 2016 à tous les Cadalénois et à leurs familles.

Tennis



Pour tous renseignements concernant l'utilisation du court extérieur (avec éclairage) et de la salle polyvalente (filet à monter et à démonter) merci de nous contacter ou de vous rendre à la Mairie pendant les heures d'ouverture.

Le prochain tournoi de CADALEN, ouvert à toutes et à tous, se déroulera à partir du mois d'avril et se clôturera début Juillet 2016 avec les finales.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous joindre.

Bonne et Heureuse Année 2016 !

Responsables de la section TENNIS:

Président Guy ANGEBAUD : rue du Colombier - Tél. : 06.12.68.84.69
Trésorier Alexis GANGNERON : imp du Vieux Puits - Tél. : 06.86.70.33.61

Auto-cross albigeois

CHALLENGE SUD UFOLEP : 2016

CADALEN : DIMANCHE 1^{er} MAI
Circuit du Haut des Vergnades 10h00 à 18h00
Buvette et restauration sur place.

DIMANCHE 24 juillet : Salvagnac 10h00 à 18h00 (Tarn 81)

DIMANCHE 27 août (nocturne 15h00 à 1h00) : Servies (Tarn 81)

Activités :

- Organisation d'épreuves de courses de voitures sur terre.
- Officiels (directeur de course, commissaire de course, technique, pointage)
- Aide à la préparation pour les sports mécaniques (kart cross, monoplace, auto).

Tél . 06 09 81 37 63 - courriel : dagostino.thierry@neuf.fr



Entente Sportive Montans-Peyrole-Cadalen

La saison 2015 2016 a débuté. Cette année nous avons eu de nombreuses recrues de qualité et cela nous a obligé à engager une équipe réserve. L'effectif du club est de 61 joueurs. La saison a commencé par 7 victoires sur 7 matchs joués ! Actuellement nous sommes 1^{er} de notre poule de la phase aller !

De nombreux joueurs viennent aux entraînements, qui se déroulent le mardi à Cadalen et le vendredi à Montans à 19h30.

Comme l'année dernière ce sont les copines des joueurs et les joueurs qui organisent les repas du dimanche soir ou nous nous retrouvons de plus en plus nombreux ! Merci à tous.

Nous remercions les municipalités pour leurs aides ainsi que tous les sponsors et supporters du club.

Meilleurs vœux pour l'année 2016 !

Pour tous renseignements : Tél: 06 13 87 45 18 et 06 79 02 65 90



US Cadalen football



L'US Cadalen Football est satisfaite de la saison 2014/2015. En effet, malgré la relégation de l'équipe fanion, nous pouvons compter sur un très bon esprit de la part de tous nos joueurs.

Concernant la saison en cours, les deux équipes offrent de très bons résultats encourageants pour la suite de la saison avec pour ambition la remontée de l'équipe fanion en division supérieure.

Nous rappelons que le club compte également à son bord

deux équipes U7, une équipe U9, une équipe U11 et une équipe loisirs. Les équipes de l'école de football tiennent une place importante dans l'identité du club, de part le nombre d'enfants de plus en plus nombreux mais également par les valeurs qu'elles représentent. Les équipes de « jeunes » sont entraînées respectivement par Pascal Viala, Eric Lamitte, Pierre Escafit pour les U7, Sébastien Molinié, Daniel Vaysse, Mehdi Lesnes pour les U9, Frédéric Barthe, Olivier Colomina et Tom Stevenson pour les U11.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 mars 2016 pour le loto du foot et le 29 mai 2016 pour la 32^{ème} édition du tournoi J-L Liviero.

A très bientôt au bord des terrains, BONNE ANNEE 2016 à tous !

Président : Vincent Defos 06.71.10.42.67 - site web : uscadalen.fr

Tous nos vœux pour cette année nouvelle : bonheur, santé et prospérité

Madame le Maire et Conseillère Départementale
Monique Corbière-Fauvel, et l'ensemble du conseil municipal
seront heureux de vous accueillir à la traditionnelle
cérémonie des vœux le vendredi 22 janvier 2016 à 19 h 00
à la salle des fêtes de Cadalen



*Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser
de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui
respecte et renforce la liberté des autres »
Nelson Mandela*



*Arbre de la Laïcité
réalisé par les enfants
de l'école de Cadalen*

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Heures d'ouverture

Mardi : 9h-12h et 14h-17h - Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h et 14h-17h - Vendredi : 9h-12h et 14h-17h - Samedi : 9h-12h

Téléphone : 05 63 33 01 44 - Fax : 05 63 81 53 97

Adresse email : cadalen.mairie@orange.fr - Site Internet : <http://www.cadalen.fr>

Nos Conseillers Départementaux :

Monique CORBIÈRE-FAUVEL et Christophe HÉRIN,
sont disponibles pour vous rencontrer sur rendez-vous :
secrétariat de mairie de Cadalen (05.63.33.01.44)
secrétariat de mairie de Rivières (05.63.41.72.65)
secrétariat conseil départemental (05.63.45.64.51))

Retrouver les sur leur page facebook : <https://www.facebook.com/pages/cantonlesdeuxrives/>

Direction de la publication : Monique CORBIÈRE-FAUVEL
RÉDACTION : Bruno BOZZO, Sébastien BRAYLE, Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Martine GRANET, Gilles JAUROU, Géraldine NOËL
avec la participation de : Marie-Hélène BOSCH, Jean-Marc FRÉAL, Claire MAGRE
Mise en page : SIEP France - Imprimé à 700 exemplaires sur papier PEFC par SIEP France